

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 octobre 2014
(convocation du 24 octobre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

EXCUSES :

Mme CAZALET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes - ORE
Poitou-Charentes - Réseau Biodiversité en Gironde - Programme d'actions
2014-2015 - Subvention de fonctionnement - Convention - Décision ↴
Autorisation**

Monsieur MAMERE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Pour répondre au besoin d'amélioration des connaissances sur son patrimoine naturel, la Communauté urbaine de Bordeaux s'est dotée d'une stratégie globale dans le domaine de la protection et de la valorisation des espaces naturels et agricoles de l'agglomération en créant notamment son Réseau Nature par délibération du 26 octobre 2007.

Ceci se traduit en particulier par sa participation, depuis septembre 2011, au comité de pilotage du Réseau Biodiversité initié par le Conseil général de la Gironde. L'ORE Poitou-Charentes propose d'animer ce Réseau.

Concomitamment, en 2012, La Cub a lancé un appel à candidatures pour la création d'un Atlas de la biodiversité afin de connaître le patrimoine naturel (faune et flore) de son territoire et de sensibiliser les différents publics (élus, agents des collectivités et grand public) à la connaissance et la préservation de la biodiversité.

1 - Objectifs du Réseau Biodiversité et Paysages Gironde

Il s'agit de mettre en place des outils de valorisation des données environnementales à destination d'un large public (grand public, élus, techniciens...). Les informations communiquées seront validées par les producteurs des données. Elles abordent les enjeux environnementaux du territoire communautaire, notamment, ceux liés au patrimoine naturel (protections environnementales, faune, flore), au paysage, aux risques naturels et technologiques, à la santé-environnement....

Ces outils d'aide à la connaissance visent également à fournir un appui aux collectivités dans le cadre des réflexions qu'elles mènent sur l'aménagement, la valorisation et la protection des espaces naturels, agricoles et des paysages.

2 – Bilan des actions 2013

Par délibération n° 2013/0371 du 31 mai 2013, La Cub a apporté sa participation financière au projet de réseau Biodiversité.

Les actions suivantes ont été réalisées :

L'accompagnement pour la mise en place du Réseau Biodiversité autour de 3 axes

1. L'animation du réseau d'acteurs (action réalisée et reconduite)

L'objectif est d'impliquer les acteurs, d'assurer la cohérence des actions et d'anticiper les besoins. Dans ce cadre, il est prévu des travaux d'articulation spécifiques avec les actions mises en place par le Réseau Nature de la Cub.

2. Soutien aux partenaires pour la structuration, la conservation et la valorisation des données et des connaissances (action réalisée et reconduite)

L'objectif est de développer la construction de systèmes permettant à chaque acteur de valoriser ses connaissances et de les reconstituer ou de les sauvegarder, tout en veillant à leur interopérabilité.

En 2013, l'ORE a soutenu prioritairement les contributeurs majoritaires de la connaissance sur le territoire de La Cub : Conservatoire des espaces naturels d'Aquitaine, Société Linnéenne de Bordeaux, Conseil général...

3. Développement de l'accès à l'information – site portail du Réseau (action réalisée)

En 2013, l'ORE a mis en ligne officiellement le site portail du Réseau Biodiversité, suite à la consultation des partenaires sur le site maquette. L'objectif de ce site est de faciliter l'accès aux données et à la connaissance en mettant en relation et en cohérence les apports de chacun.

Un référencement des productions du Réseau Nature de la Communauté urbaine de Bordeaux (répertoires, publications, offres de formations, etc.) a été réalisé sur le site portail du Réseau Biodiversité et, notamment, des premières données issues de l'Atlas de la Biodiversité.

Faciliter l'accès aux informations environnementales sur le territoire communautaire

1. L'outil d'accès géographique aux données de l'environnement est l'interface SIGORE (action réalisée)

Elle permet d'accéder aux données environnementales selon une approche cartographique. Cet outil est animé par l'ORE et enrichi par l'ensemble des réseaux d'acteurs de l'environnement en Gironde. Il peut être utilisé par tout public : habitants, services techniques des collectivités, porteurs de projets (par exemple pour réaliser des diagnostics de territoire).

2. Mon environnement : l'interface d'accès aux données de l'environnement sur la commune (action réalisée)

Il s'agit de permettre aux citoyens d'accéder à une présentation synthétique des informations environnementales à l'échelle de leur commune. L'utilisateur, après avoir saisi le nom de sa commune, accède à une information traitée et synthétique (indicateurs calculés par requête spatiale ; surfaces, linéaires pouvant être rapportés à la surface communale).

S'il souhaite disposer d'informations complémentaires, des liens Internet vers les producteurs de données lui sont proposés. Ces outils seront susceptibles d'évoluer afin d'être les mieux adaptés à l'objectif d'information du public que recherchent le Conseil général de la Gironde et la Communauté urbaine de Bordeaux, ainsi qu'aux besoins des utilisateurs.

3 - Programme d'actions 2014

La demande de subvention de l'association pour l'année 2014 concerne le volet Réseau Biodiversité et Paysage et le site Nature 33.

3.1 / Portail d'information dédié au patrimoine naturel et paysager de la Gironde : Nature33, SIGORE et Mon Environnement

- **Nature33.fr**

Les objectifs poursuivis sont :

- mettre à disposition du public un espace de découverte, attrayant et dynamique ;
- proposer une offre d'information riche, sur des supports diversifiés ;
- augmenter la visibilité du site sur le net ;
- favoriser l'échange des informations véhiculées par le site, au sein des réseaux.

Les travaux prévus concernent une mise à jour hebdomadaire de la rubrique « **Focus site partenaire** », une publication trimestrielle d'une « **Newsletter** », la rédaction et la mise en ligne d'**articles sur la biodiversité**.

D'autres travaux sont prévus en ce qui concerne les **répertoires d'acteurs** : la rédaction et mise en ligne de fiches complémentaires, la mise à disposition d'information sur chaque acteur œuvrant dans le domaine de la Faune Sauvage.

Sont également prévues la rédaction et la mise en ligne de contenus sur les **paysages de la Gironde**, la rédaction et la mise en ligne des contenus de l'onglet **Éducation à l'environnement**, l'alimentation d'un recueil des **outils pédagogiques** des partenaires. Ce travail s'inscrira dans la complémentarité des travaux menés par le Groupe Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement.

La publication d'un **Atlas cartographique** est également prévue : publication de 5 cartes Environnement et de 5 cartes Biodiversité et/ou Paysage ainsi que la maintenance/développement informatique et le **référencement du site** sur le net.

- **L'alimentation des outils SIGORE et « Mon Environnement »**

Les travaux prévus sont l'actualisation des données référencées dans ces outils, la rédaction de fiches de métadonnées et l'intégration de nouvelles données sur le paysage de Gironde.

3.2/ Réseau Biodiversité Gironde et Réseau Paysage

- **L'animation du réseau d'acteurs**

Les actions relatives à l'organisation et à l'animation des réunions des instances de concertation seront poursuivies. De nouvelles structures seront rencontrées (des réserves Naturelles du département, des associations d'étude et de protection de la nature, ainsi que le monde de l'éducation à l'environnement tel que le GRAINE Aquitaine...).

De nouveaux objectifs seront menés tels qu'une animation spécifique au sein du groupe de travail « accès à la connaissance » sous la forme d'une première production commune émanant du réseau valorisant les données et connaissances sur les territoires à enjeux prioritaires.

En ce qui concerne le réseau Paysage, différents travaux sont prévus dont l'organisation et l'animation du premier comité de pilotage du réseau Paysage fusionné avec le réseau Biodiversité et l'organisation et l'animation d'une réunion du comité technique du réseau pour dresser le bilan de la consultation menée auprès des acteurs et discuter des perspectives de travail collaboratif.

- Le soutien aux partenaires pour la structuration, la conservation et la valorisation des données et des connaissances

Ce travail en lien direct avec les partenaires constitue le fondement de la dynamique du Réseau Biodiversité Gironde, telle qu'elle est définie dans sa charte. Il permet le partage des connaissances et de l'expertise de chacun des partenaires, notamment par le biais du développement et de l'enrichissement de leur système d'information. C'est cette mise en accès des informations qui permet in fine la vie du système d'information départemental : contributions rendues possibles aux outils SIGORE, « Mon environnement » et au portail Nature 33.

Deux axes d'intervention sont suivis dans le travail engagé auprès de chaque partenaire : apporter un soutien technique pour la mise en place d'outils et méthodes permettant la structuration des données, la sauvegarde des informations et la valorisation de leurs connaissances via leur système d'information, et valoriser des connaissances au niveau départemental par le biais de la contribution des partenaires au SIGORE et à « Mon environnement ».

Par ailleurs, afin de répondre à un besoin exprimé par un ensemble de partenaires, il sera proposé une ou plusieurs sessions de formation collective sur la prise en main des outils de cartographie. Différents partenariats sont envisagés, avec entre autres la Communauté urbaine de Bordeaux (atlas de la biodiversité, boucle verte, Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains...) ; le Département de la Gironde (atlas des espaces Naturels sensibles, et autres données zones humides, rivières, Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée...) ; le conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine (restitution de données faune, flore et gestion des espaces naturels...) ; la Société Linnéenne de Bordeaux (structuration et valorisation de données géoréférencées...).

4 – Financements accordés précédemment par la Communauté urbaine de Bordeaux

L'association ORE Poitou-Charentes a reçu des subventions de la Communauté urbaine de Bordeaux au titre du réseau Biodiversité, pour un montant total de 18 000 €, se décomposant de la façon suivante :

Délibération n° 2012/0429 du 22 juin 2012 (Projet de réseau Biodiversité Gironde)	10 000 €
Délibération n° 2013/0371 du 31 mai 2013 (Réseau Biodiversité en Gironde)	8 000 €

5 – Budget prévisionnel

L'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes sollicite la participation financière de la Communauté urbaine de Bordeaux par le versement d'une subvention de 8 000 € au projet "Réseau Biodiversité Gironde" dont le budget prévisionnel est de 136 340 € HT.

Cette demande de subvention s'inscrit dans le cadre de la délibération n°2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des Projets Nature visant à, notamment, accompagner les associations sur les natures d'opérations suivantes "Études d'aménagement, de valorisation et de protection des espaces naturels ou agricoles et des paysages" et « Communication, animation, formation ».

Le tableau ci-après précise les dépenses et les recettes correspondantes :

BUDGET PRÉVISIONNEL (€ HT)				
DÉPENSES		RECETTES		%
- Site Portail Nature 33 – Réseau biodiversité (animation acteurs, soutien technique aux partenaires girondins, accès à l'information) – Réseau Paysage (animation des acteurs, accès à l'information) – Volet frais divers / déplacements / maintenance sauvegarde des sites Internet		- Conseil Général de la Gironde - Communauté urbaine de Bordeaux - Autre financement	126 340 8 000 2 000	92,70 5,87 1,47
Charges de personnel	131 840			
Déplacements et missions	4 500			
TOTAL RESEAU BIODIVERSITE EN GIRONDE	136 340	TOTAL	136 340	100
- Réseau Partenarial des acteurs du Patrimoine Naturel	136 260	DREAL Poitou Charentes Région Poitou Charentes Conseil Général de la Gironde	25 000 76 000 35 260	
- Portails SIGORE (enrichissement) et « Mon Environnement »	152 550	DREAL Poitou Charentes Région Poitou Charentes Conseil Général de la Vienne Conseil Général des Deux-Sèvres Région Aquitaine Conseil Général de la Gironde	18 525 54 625 16 000 10 000 25 000 28 400	
TOTAL AUTRES ACTIONS	288 810	TOTAL	288 810	

Ce projet respecte les critères de sélection prévus dans la délibération susvisée :

- **Intérêt communautaire** : le projet est en parfaite adéquation avec la politique Nature de La Cub. Développé à l'échelle de la Gironde, il couvre l'ensemble du territoire communautaire.
- **Ouverture ou service rendu au public** : l'ORE Poitou-Charentes œuvre dans le sens de l'exercice des droits du citoyen pour une meilleure information et une plus grande implication citoyenne.
- **Protection, valorisation et promotion des sites naturels, agricoles et des paysages** : une meilleure connaissance des enjeux liés à la biodiversité permettra de mieux les prendre en compte pour toute action de protection, gestion, valorisation...
- **Niveau d'exigence technique** : l'ORE Poitou-Charentes exerce des missions d'intérêt général. Elle dispose d'un Centre de Ressources Environnement qui constitue une source d'informations fiables, analysées, expliquées et illustrées. Elle est un partenaire privilégié des pouvoirs publics et des professionnels de l'environnement. Elle représente donc bien un expert qui contribue à la connaissance et à la protection de la Biodiversité.
- **Cofinancements** : ce projet bénéficie de nombreux cofinancements (cf. le budget prévisionnel de la présente délibération).
- **Innovation et expérimentation** : ce projet s'inscrit comme un test en vue de la préfiguration d'outils qui pourraient être développés à l'échelle régionale.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1611-4 et L2311-7,

VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

VU la délibération communautaire n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des projets Nature.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDÉRANT QUE cette opération entre dans la continuité des actions menées par la Communauté urbaine de Bordeaux pour la valorisation des espaces naturels et agricoles et pour enrichir la connaissance sur la biodiversité.

DÉCIDE

Article 1 : Une subvention de 8 000 € est attribuée à l'association Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes "ORE Poitou-Charentes" au titre du projet "Réseau Biodiversité en Gironde" pour l'année 2014.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer avec l'association précitée la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2014 en section de fonctionnement, chapitre 65, article 6574, fonction 833, opération 05P012O003 « Connaissance et communication pour la nature ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 14 NOVEMBRE 2014

M. NOËL MAMERE